



Retard et deroutement vol aériens

Par Voisinjacotot

Bonjour,

J'ai voyagé aujourd'hui avec EasyJet et, suite a une grève de l'aéroport de départ mon vol a eu plus de 5h de retard mais, ce n'était que le début, après avoir embarqué dans l'avion puis décoller, la compagnie aérienne a annoncé que étant donné que le pilote ne peut travailler plus de 15h on nous a fait atterrir a Naples sachant que notre destination était Genève, après avoir atterri a Naples aucune nourriture ni boissons ont été distribués sachant que depuis 9h du matin nous étions dans l'aéroport et avec deux enfants on est arrivé a l'hôtel ou on devait passer la nuit a 23h tout cela sans boire ni manger

Pensez vous que l'on peut faire une réclamation et obtenir le remboursement du vol ainsi que des indemnités de la part de la compagnie aérienne ?

Merci beaucoup et

Merci de vos réponses